

Bibliothèque cantonale, Sion

# JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GASSLER, SION

Compte de chèques post. No 11 c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le "BULLETIN OFFICIEL" est joint aux annonces aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 36

L'abonnement part de l'importe quelle date et continue jusqu'à révoation sans interruption. Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance

### ANNONCES:

Canton Suisse Française

La ligne de ses colonnes 0.20 0.25 0.40

Four renseignements et tarifs s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

### ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois.

Année à partir de 1921

Valais et Suisse . . . . . 9.— 4.50 2.50

Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . . . 17.— 8.— 6.20

— Abonnement par poste de 0.10 en plus

## Perdu

pardessus bleu foncé avec initiales E. G. Le rapporter contre récompense sous P 360 S. Publicitas, Sion.

## Bonne à tout faire

demandée pour Lyon. Entrée tout de suite. Connaissance du service de maison exigée. Faire offre sous chiffre M. G.

## On cherche pour le 1er mars ou 1er mai jeune fille sérieuse

comme maîtresse de maison dans le ménage de jeune médecin, éventuellement à côté de demoiselle de réception. Appartement de 5 pièces, modernes. Gage mensuel fr. 100.— à 200.— nourrie et logée. La préférence sera donnée à jeune fille très énergique de grande taille, présentant bien, simple, ayant déjà fait du service comme fille de cuisine ou comme bonne à tout faire. Offres sous G 553 L Publicitas, Lausanne.

## Apprentie

tailleuse pour hommes est demandée chez Mme Vve Walter, Sion.

## A vendre d'occasion Poussette

à prix avantageux. S'adresser chez M. ROBERT LORENZ.

## A VENDRE

la moitié d'une maison d'habitation, état de neuf, de 2 étages, caves, galetas avec un joli jardin attenant.

## On demande à louer

un petit appartement d'au moins 3 pièces et une cuisine, de préférence à la rue du Grand-Pont. Pour renseignements, s'adresser à l'Agence d'Affaire Emile ROSSIER et Cie, SION.

On offre à vendre une dizaine de

## beaux porcelets

âgés de 2 mois. S'adresser chez Joseph-Marie Morath à Bramois.

## 2 vaches

en hivernage. Bons soins. A la même adresse: à vendre

## 2 porcs

S'adresser chez Marie Bitz Nicolin, St-Léonard.

## La Boucherie Leuch Pontaise.

Lausanne expédie contre remboursement de la belle

## graisse fondue

à fr. 3 le kg. P10.436L

## Attention

Arrivage continu de jeunes mulets et chevaux de la Savoie. Vente et Echange. Facilités de paiements.

Roth & Mariéthoud Sion, Tél.166

## Aux citoyens de la classe 1870-71

Tous les citoyens de la classe 1870-71 sont convoqués Samedi 5 février à 8 heures du soir au Café Alphonse Tavernier en vue de l'organisation d'une fête du cinquantenaire.

## A vendre Boucherie

réputée avec 3 appartements (14 chambres) 3 cuisines avec eau, gaz, électricité, toutes dépendances, cave, galetas etc. Convientrait spécialement pour commerce, boucherie ou restaurant. S'adresser: Eschbach, boucher, Sion ou à Orell Füssli-Annonces, Av. Pratifiori

## Agence d'Affaires, Emile Rossier & C<sup>ie</sup>, Sion

DOMAINES de toutes grandeurs et prix, A VENDRE entre Thonon et Genève, Haute-Savoie.

A VENDRE: A l'Avenue de la Gare, 1 jardin, magnifique place à bâtir.

Entre la Fabrique de Tabac et la Gare: 1 beau verger.

Aux CREUSETS un jardin bien arborisé et très bon, de 1550 toises.

A MONTORGE: 2 vignes de 300 et 600 toises. Pour renseignements s'adresser à l'Agence.

Fabrique d'agglomérés de Chaux-de-Fonds (ancienne maison de Reding) à vendre, comprenant: Presse à boulets JONNERET, moteur Brown Boveri, 20 HP., transmissions, séchoir en briques réfractaires, outillage complet, emplacement près de la Gare de l'Est avec pont pour chargement et déchargement, affaire avantageuse et de grand rapport, pour le prix de Frs. 10,000, facilités de paiement. S'adresser M. Fritz BESUCHET, Céligny, Genève.

## La Pension à la Place du Midi — à Sion —

accepte toujours de nouveaux pensionnaires et fournit une excellente pension à des prix très modérés.

Mlle Angèle METRALLER, tenancière.

Se recommande



## Bal Masqué



MARDI-GRAS, 8 février, dès 20 heures 30

à la salle du Grand-Hôtel

Invitation cordiale à tout masque convenable

Un Club de jeunesse.

## SALLE FARQUET — BRAMOIS

# Grand Bal

Dimanche 6 et mardi 8 février

Bonne musique

Orchestre Tonosi

Demandez partout

## "LUY" COCKTAIL

premier apéritif Suisse à base de vins fins du Valais

Exiger-le servi dans sa bouteille originale.

SEULS FABRICANTS: DISTILLERIE VALAISANNE S. A. SION

## AMÉRIQUE

Les passagers (de 1re, 2me et 3me classes) désirant se rendre en Amérique, reçoivent promptement et gratuitement toutes informations concernant les meilleures et les plus avantageuses traversées ainsi que les prix et les passeports en s'adressant à l'

Agence générale suisse KAISER & Cie, BALE Oscar Mariéthod représentant Sion

## MAISON CAMILLE BERNHEIM

### "A LA VILLE DE PARIS" uniquement à SION

Nouveaux prix en baisse sur les toiles de coton blanchies et écruës

Cretonne forte renforcée blanchie 1.65 ancien prix 2.50

Toile écrue double fil 180 cm. de largeur 4.90 le m. ancien prix 6.60

Basin pour enfouillage de lit 4.50 le m. ancien prix 6 fr.

## Baisse énorme

sur les draps de lit couleur prix actuel fr. 7.90

## Clinique privée Dr A. Germanier

SION (Valais) ligne du Simplon

Installation de 1er ordre. — Vue magnifique à proximité de la gare, ouverte toute l'année

Chirurgie générale et gynécologie  
Gare de soleil — Diathermie — Rayons X — Lampe de Kautz  
Hydrothérapie — Régime

## Reichenbach Frères & C<sup>ie</sup>, Sion

FABRIQUE DE MEUBLES

Avant inventaire — Dès ce jour au 31 mars seulement  
**Grande Vente avec 15% de rabais**  
sur tous achats faits en nos magasins, Avenue de la Gare, Sion  
L'offre spéciale pour meubles de campagne ne subit pas de réduction  
Grande exposition Grande exposition

## Magasin de Nouveautés

### AMÉLIE COPPEX

Place du Midi — SION — Rue du Rhône

Grand choix de tissus en tous genres

Lingerie fine, broderie main et ordinaire, ainsi que parures avantageuses. Assortiment de cravates et mouchoirs, gants, bas, chaussettes, corsets depuis 8 fr. 50. Bas de laine pour dames. Tricots main depuis 4 fr. 50. Chemises, tricots, ca- leçons et Sweiter pour Messieurs.

## Vente au rabais

## Avis important.

Suivant les articles parus dans le « Bulletin Officiel » et dans l'« Indicateur du Valais », j'ai l'avantage d'informer ma clientèle et le public que j'ai quitté l'Imprimerie FELIX AYMON à Sion et que je viens d'ouvrir à mon compte une nouvelle imprimerie-lithographie et atelier de reliure sous la raison sociale

## IMPRIMERIE SÉDUNOISE

Charles Aymon fils, Sion

Par un travail soigné, des prix modérés et une livraison rapide, j'espère mériter la confiance que l'on voudra bien me témoigner.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont bien voulu jusqu'ici me passer directement leurs ordres et j'espère qu'elles voudront bien, comme par le passé, me favoriser par leurs commandes.

Bien spécifier sur la correspondance: IMPRIMERIE SÉDUNOISE, CHARLES AYMON FILS, SION, Bureau Grand Hôtel de Sion.

IMPRIMERIE SÉDUNOISE. CHARLES AYMON FILS, SION. Téléphone N° 209 — Compte de chèques II c 491

## Couvertures militaires pour Vagons

garanti neuves et imperméables, bonne marchandise

Grandeurs: 140x160 140x200 250x350 280x380

Prix: frs. 25.— 30.— 45.— 50.—

## Souliers d'officiers

couleurs brun et noir, doubles semelles, cousu trépoint 1re qualité à Fr. 25.—

FRED. SETZ, TAEGERIC 16 (Argovie)

# « ZURICH »

Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile

Ensuite de la démission du titulaire actuel M. A. Closuit à Martigny,

## l'Agence générale pour le Bas-Valais

est à repourvoir.

La préférence sera donnée à une personne disposant d'un bureau

Adressez les offres à la Direction de la Compagnie, à ZURICH.

## La Déchargeuse si précieuse

inventée par V. Gendre, est celle qui a réveillé l'enthousiasme des agriculteurs. Cette invention est réellement sensationnelle, pensez-y bien: en 30 secondes une charge de foin peut être élevée à son extrême hauteur et dans n'importe quel bâtiment. Elle est enfin sans égal dans son domaine et protégée par trois brevets: 17.398 expiré, Brevet 41.478. Brevet 65.788 et Brevet 68.370

Elle est supérieure à toutes celles qui existent Parce qu'elle a obtenu la plus haute récompense à l'exposition de Berne

est entièrement montée sur coussinets à billes, ce qui donne grande facilité de roulement. seule possède un frein automatique de sûreté, ainsi monté sur billes, brevet 41.478. que l'ensemble de la dite déchargeuse est entièrement breveté 65.788. possède le décrochage automatique des chaînes, selon désir. a été copiée partout mais jamais égalée. est garantie 4 ans contre tout vice de construction.

Dans le but de perfectionner toujours notre déchargeuse 2.000 fr. sont offerts à celui qui m'indiquera le moyen de construire une déchargeuse plus simple, aussi pratique, aussi solide et moins coûteuse.

Agriculteurs soucieux de vos intérêts, demandez nos catalogues et références

V. GENDRE, constructeur FRIBOURG

# C'est quelque chose de bon

## Sauces spéciales Maggi:

Sauce Tomates Maggi, pour pâtes, riz, viandes et légumes.  
Sauce Oignons Maggi, pour bouilli, pommes de terre, saucisses à rôtir, etc.  
Sauce Relevée Maggi, pour viandes rôties, hachis, langues, knöplis, etc.

Leur préparation est très simple: délayer la tablette dans un peu d'eau chaude en une bouillie claire, verser dans l'eau bouillante et cuire deux minutes. La tablette 20 cts.

## L'Allemagne se rebiffe

Le Reichstag s'est occupé, dans sa séance du 1er février, de la note de l'Entente concernant le désarmement et les réparations. Il a entendu un important discours de M. von Simons, ministre des affaires étrangères.

Le ministre a fait ressortir le chiffre élevé de la somme demandée, la longueur de la période prévue de 42 ans, le poids dont pèsera le prélèvement de 12% sur les exportations et enfin l'absence de toute indication que les versements déjà faits seront déduits. M. Simons rappelle ensuite les sanctions prévues par les Alliés et déclare qu'on ne peut les prendre au sérieux. Il estime que ces sanctions ne se rapportent qu'à la question du désarmement. Le ministre arrive enfin au passage essentiel de la déclaration gouvernementale.

« J'ai déjà dit qu'il s'agissait de propositions. On nous a fait savoir en même temps que les plénipotentiaires allemands seront invités à se rencontrer à Londres en février avec les délégués des gouvernements alliés. J'attire votre attention sur le fait que l'invitation n'a pas encore été effectuée, mais qu'elle a seulement été annoncée. Aussi longtemps que l'invitation n'aura pas été faite, nous ne pourrions ni la refuser ni l'accepter. Le gouvernement allemand doit cependant déclarer dès maintenant — et je suis chargé de faire cette déclaration — que nous ne pourrions accepter comme base possible des nouvelles négociations l'arrangement prévu par la deuxième note de l'Entente.

« Notre devoir est certainement de mettre tous les moyens possibles en mouvement pour arriver à formuler des contre-propositions claires et précises, malgré les difficultés inouïes que j'ai énumérées précédemment.

« Il ne faut pas croire, dit ensuite M. Simons, que l'on puisse tirer de l'Allemagne ce que l'on espère en lui imposant de pareilles conditions. Pour que l'Allemagne travaille, il faut faire appel à sa libre volonté. Le fait que les Alliés ont dans leur arrangement abandonné à plusieurs reprises le terrain du Traité de Paix représente pour nous une concession estimable. Les Alliés ont reconnu par là que, depuis le moment où le Traité de Paix a été rédigé, certaines de ses clauses sont devenues impossibles à remplir. Nous ferons de notre côté également usage de cet aveu ».

Plusieurs orateurs des divers groupes parlementaires ont ensuite pris la parole.

Le député démocrate Schiffer a déclaré se solidariser avec les paroles prononcées par M. von Simons, au nom du parti du centre, du parti populaire allemand, du parti démocratique, du parti populaire bavarois et de la ligue bavaroise des paysans. Il a dit que les Alliés porteraient la responsabilité de l'affaiblissement de plus en plus marqué de l'Allemagne contre le péril bolchéviste. Il a conclu : « Puisse le gouvernement obtenir un accord qui ramène enfin le monde à une activité féconde! Quoi qu'il en soit, il nous trouvera auprès de lui s'il voit ses propositions reprises et si les prétentions de l'Entente sont maintenues ».

Au nom du parti populaire national, un député a dit : « Le peuple allemand préfère la fin dans l'épouvante qu'une épouvante sans fin ».

En définitive le gouvernement a reçu mandat de protester contre le protocole du 29 janvier et de chercher, par voie diplomatique, à obtenir un adoucissement des conditions imposées au Reich.

La « Gazette de Voss » déclare que M. Simons a offert sa démission, au cours d'une séance du cabinet d'Empire. Il a exposé qu'en prenant la direction des affaires étrangères, son programme comportait l'exécution du traité de paix jusqu'à l'extrême limite du possible et que les décisions prises à Paris, rendent impossible l'exécution du traité.

Sur les instances de ses collègues, M. Simons a retiré sa démission.

## Relations germano-suisse

Le ministre d'Allemagne a annoncé lundi au président de la Confédération que son gouvernement se verrait obligé très prochainement de reprendre son entière liberté en matière de droits de douane. Cette décision est dictée non pas, comme on pourrait le croire, par le projet du Conseil fédéral concernant le relèvement de nos droits d'entrée, mais uniquement par des considérations tirées de la politique économique de l'Allemagne. Le traité de commerce avec l'Allemagne est arrivé à échéance il y a déjà assez longtemps, mais il avait été prolongé par un accord qui est dénonçable en tout temps, moyennant avertissement de trois mois. Comme il ne saurait être question, pour divers motifs de conclure actuellement un nouveau traité, les relations des deux Etats ne seront plus régies, dès l'expiration de l'accord actuel, que par la clause de la nation la plus favorisée.

## CANTON DU VALAIS

## L'élection du Conseil d'Etat par le peuple

Nous croyons utile de rappeler ici les dispositions constitutionnelles relatives à l'élection du Conseil d'Etat par le peuple :

L'art. 52 de la Constitution cantonale est révisé comme suit :

Le pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat composé de 5 membres.

Un d'entre eux est choisi parmi les électeurs des districts actuels de Conches, Brigue, Viège, Rarogne et Loèche; un parmi les électeurs des districts de Sierre, Sion, Hérens et Conthey et un parmi les électeurs des districts de Martigny, Entremont, St-Maurice et Monthey.

Les deux autres sont choisis sur l'ensemble de tous les électeurs du canton. Toutefois, il ne pourra y avoir plus d'un Conseiller d'Etat nommé parmi les électeurs d'un même district.

Les membres du Conseil d'Etat sont élus directement par le peuple, le même jour que les députés au Grand Conseil, pour entrer en fonctions le 1er mai suivant. Leur élection a lieu avec le système majoritaire. Le Conseil d'Etat se constitue lui-même chaque année, le président sortant de charge n'est pas immédiatement rééligible.

Il est pourvu à toute vacance au Conseil d'Etat dans les 60 jours, à moins que le renouvellement intégral n'intervienne dans les 4 mois.

La nomination des membres du Conseil d'Etat a lieu par un même scrutin de liste. Si les nominations ne sont pas terminées au jour fixé pour les élections, elles seront reprises le dimanche suivant. Dans ce cas, le résultat de la première opération et l'avis de la reprise des opérations seront publiés immédiatement.

Si tous les membres à élire ne réunissent pas la majorité absolue au premier tour de scrutin, il est procédé à un second tour. Sont élus au second tour, ceux qui ont réuni le plus grand nombre de voix, alors même qu'ils n'auraient pas obtenu la majorité absolue.

Si le nombre des citoyens qui ont obtenu la majorité absolue dépasse celui des citoyens à élire, ceux qui ont obtenu le plus grand nombre de voix sont nommés.

Au cas où deux ou plusieurs citoyens du même district auraient obtenu la majorité absolue, celui qui aura obtenu le plus grand nombre de voix sera seul nommé.

En cas d'égalité de suffrages le sort décide.

— Les délégués du district de Sion ont décidé de proposer la candidature de M. Kuntschen, actuellement chef du Département de Justice et Police, comme représentant du Centre au Conseil d'Etat.

— Les délégués du district de Conches ont acclamé les candidatures de MM. Kuntschen et Burgener.

## Auto-transports Sion-Riddes

On nous écrit :

Quand fut construite, vers 1860, l'ancienne ligne d'Italie, qui devait devenir, trente ans plus tard, la ligne du Simplon, les ingénieurs durent se limiter au tracé le plus direct, le long de la vallée du Rhône, en évitant des courbes trop nombreuses et trop accentuées. Il s'en suivit que nombre de localités importantes, situées au pied de la montagne, se trouvèrent en dehors du tracé, à des distances variant de 1 à 2 km. si bien qu'elles ne purent être qu'imparfaitement desservies. Mais, à cette époque, le commerce et l'industrie n'étaient encore en Valais qu'à leur embryon et les populations lésées acceptèrent sans trop murmurer, une situation qui ne laissait pas que d'être désavantageuse.

Aujourd'hui, les temps ont changé, l'agriculture s'est intensifiée, le commerce et l'industrie se sont prodigieusement développés et l'on souffre, dans certaines régions, de l'insuffisance des modes de transports existants.

De là est né l'idée d'un projet d'auto-transports, que des inventions récentes ont mis en concurrence avec les chemins de fer, dans les régions insuffisamment desservies par ceux-ci.

Le projet dont nous voulons donner un aperçu sommaire, comprend un service de transport voyageurs et marchandises par autobus, entre Sion et Riddes, premier tronçon d'un réseau qui pourra s'étendre par la suite à d'autres localités de la plaine et de la montagne.

L'itinéraire de la ligne Sion-Riddes comprendrait les trajets Sion-Pont-de-la-Morge-Conthey-Place-Pont-de la Morge-Vétroz-Magnat-Ardon-St-Pierre des Clages-Chamoson-St. Pierre des Clages-Riddes, soit un parcours de 20,5 km. à l'allée et autant au retour, total 41 km. ce qui à raison de quatre voyages, représente une somme de 164 km. de trajet.

Le système admis pour la traction serait la voiture automobile avec moteur à benzine, qui au point de vue technique et financier, présente le plus d'avantages.

Les machines de ce système peuvent gravir des rampes dépassant le 17% alors que les rampes du tracé projeté ne dépassent pas le 7%, et sont, sur la plus grande partie du parcours, inférieures à 4%.

Les entreprises similaires, faites dans d'autres régions des cantons voisins, tout en rendant d'immenses services aux populations, ont donné des résultats financiers excellents. L'exemple du service d'auto-transports de la vallée de l'Orbe, qui dessert 10,000 habitants, avec un parcours moyen annuel de 60,000 km. voiture, et qui a donné en 1917 une recette de 35,000 francs pour le service voyageurs, montre à l'évidence que le projet de Sion-Riddes desservant 15,000 habitants serait certainement rentable. Les subventions postales et celles qu'éventuellement les communes intéressées pourraient accorder, sont une garantie de plus de cette rentabilité.

Nous n'entrons pas dans le détail des frais d'établissement, d'exploitation et de rapport de la ligne projetée; les chiffres établis d'après des normes moyennes, prévoient un parcours annuel de 59,860 km. et le bénéfice présumé suffira pour renter largement le capital actions.

Des services annexes Sion-Mayens-Vex et Sion-Savièse pourraient être créés durant l'été, soit du 10 juin au 10 septembre et assureraient un bénéfice supplémentaire appréciable.

Ainsi qu'on peut le constater par ces quelques données générales, le projet d'un service d'auto-transports voyageurs et marchandises entre Sion et Riddes mérite la plus sérieuse attention. Il est intimement lié au développement de l'agriculture, du commerce et de l'industrie dans les régions intéressées; il apportera une grande amélioration dans les conditions de vie et de bien-être des populations jusque-là préteritées.

Et c'est pour cela qu'il y a lieu d'espérer, qu'avec les concours de l'Etat et des Communes, le Comité qui sera élu par la Société en formation mènera à chef un projet d'une importance économique aussi grande qu'indiscutable.

## JEUNE ET VIEUX

On parle beaucoup, depuis quelque temps, de la nécessité de rafraîchir les vieux cadres dans les branches diverses de l'activité humaine. Ce n'est pas une question de principe qui est en jeu, car s'il est un titre qui confère des droits à une situation acquise, c'est sans nul doute celui de l'ancienneté qui implique le labeur et l'expérience. C'est donc ou une affaire de parti ou de parti-pris.

La nouvelle tendance sociale, issue des événements qui bouleversent la société ne voudrait tenir aucun compte des services rendus, par ceux qui depuis de longues années, dirigent les affaires, aussi bien dans les sphères officielles que dans les administrations privées. C'est une grosse erreur autant qu'une noire ingratitude.

Qu'un vieux fonctionnaire quelconque, du haut en bas de l'échelle ne puisse plus, par suite de fatigue ou d'infirmité, remplir le mandat qui lui est confié, son remplacement par une mise à la retraite est évidemment tout indiqué. Mais que ce fonctionnaire remplisse encore, malgré son âge, ses fonctions à la satisfaction du public ou de l'administration, rien de plus injuste de le « débarquer » sous prétexte qu'il est « vieux » et qu'il faut le remplacer par un jeune.

Le « vieux » puisqu'on l'appelle irrévérencieusement ainsi, a, sur le jeune, un avantage que rien, dans la jeunesse, ne saurait compenser : l'expérience. L'expérience, on ne le conçoit pas assez, est ce qu'on pourrait appeler la science de l'âge, elle comporte un trésor d'éléments et de preuves que le jeune homme le plus intelligent ne saurait posséder, c'est élémentaire.

Les exemples abondent où, dans la magistrature aussi bien que dans l'armée et dans les affaires, la direction suprême est confiée à des « vieux ».

Cette tendance à l'exclusion des « vieux », est un symptôme douloureux de la baisse de notre niveau moral, du respect dû à la vieillesse, en faveur de la théorie matérialiste de l'« arrivisme ».

« Ote-toi de là, que je m'y mette! » La lutte pour la vie, si âpre qu'elle puisse être, ne tolérera jamais, dans l'esprit du vrai chrétien une semblable conception du droit et du devoir.

D'ailleurs, est-il bien prouvé, puisque c'est là l'argument de résistance des « rnovateurs sociaux, qu'un « jeune » ait toujours plus de force morale, plus de vigueur physique, plus d'ardeur au travail, plus de discipline et de ponctualité qu'un « vieux »? Il est certes permis d'en douter, pour la bonne raison que la formation de celui-ci a été incontestablement meilleure, moralement parlant surtout, que celle de celui-là.

Aujourd'hui, nos jeunes gens sont formés à « l'emporte-pièce », ce sont des fruits de serre-chaude, vite mûrs, mais vite flétris, du moins d'une manière générale. Le courage, l'énergie, la volonté ce « levier d'Archimède » avec lequel on soulèverait le monde, ne sont pas précisément l'apanage des jeunes, car c'est la lutte graduée par les années, qui suscite et développe ces qualités éminentes entre toutes.

Ainsi donc, dans les décisions importantes que nous avons à prendre dans la répartition des charges publiques, de l'Etat en particulier, ne nous laissons pas trop vite gagner à ce courant de « juvénisme » qui souffle un peu partout, mais si une sélection s'impose, qu'elle n'ait pour mobile que le bien de la chose publique, sans porter atteinte à des droits acquis, à des fonctionnaires qui, en dépit de l'âge, remplissent consciencieusement le mandat qui leur a été confié. Jean-Jacques.

## Autour de nos écoles

## Mutualité scolaire

Comme noblesse, position oblige. Aussi la Commission scolaire de Sion se devait à elle-même d'organiser la première les rouages de la Mutualité scolaire dans les 28 classes primaires de la ville et de la banlieue. Le but de cette association de prévoyance — dit le règlement que nous avons sous les yeux — est triple :

a) payer aux mutualistes malades les frais de médecin et de pharmacien; b) leur assurer l'appui moral et fraternel de leurs condisciples; c) former au profit de chaque associé un carnet d'épargne. Voilà bien une œuvre à la fois chrétienne, sociale et éducative au premier chef; les éducateurs qui la favorisent sont, à n'en pas douter, tout à fait dans leur rôle. C'est tout bonnement, peut-on ajouter, la mise en pratique de la parole évangélique : « Fais aux autres ce que tu voudrais que l'on fit pour toi ». Un dispositif spécial du Règlement permet de faire de cette organisation de prévoyance un moyen d'évaluation pour toute une catégorie intéressante d'élèves. Et voici comment. La Municipalité à titre d'encouragement, verse un subside mensuel de 20 centimes à tous les mutualistes, quel que soit d'ailleurs leurs conditions de fortune; toutefois ce subside, s'appliquant aux enfants nécessiteux, peut être augmenté en rapport avec le travail et la bonne conduite de chacun de ces derniers. Il est difficile, semble-t-il, vu les avantages et les facilités d'admission, de rendre l'affiliation à la Mutualité scolaire plus alléchante, et plus encourageante.

Et maintenant notre vœu le plus ardent est d'abord que la gent écolière séduite comprenne les avantages qu'on lui offre et s'enrole en masse dans la Mutualité scolaire; et en second lieu que le bon exemple donné par le chef-lieu du Canton encourage les communes même les plus reculées à suivre le mouvement qui sollicite aujourd'hui toutes les classes de la société et tous les âges à se ménager les bienfaits de l'association.

Dans le but d'éviter les opérations toujours un peu compliquées d'une caisse de Mutualité autonome, la Commission scolaire séduite a jugé préférable d'affilier la collectivité des élèves mutualistes à l'une des trois classes existantes dans la localité et cela selon le désir de chaque élève.

Maintenant, pour mieux faire comprendre le rôle et les avantages de la nouvelle institution nous citerons les principaux articles de son règlement adopté par le Conseil communal, le 30 décembre 1920, en souhaitant qu'on s'en inspire ailleurs pour organiser la Mutualité scolaire :

Art. 1er. — Le but de la Mutualité scolaire pour l'Assurance et l'Épargne est : 1. de payer aux mutualistes malades les frais de médecin et pharmacien selon les indications données ci-dessous; 2. de former, au profit de chaque mutualiste, un carnet d'épargne; 3. d'assurer à chaque mutualiste l'appui moral et fraternel de ses condisciples.

Le but est poursuivi par le moyen de l'affiliation des enfants des écoles aux caisses-maladies locales existantes sur la base de la mutualité, affiliation subordonnée à la création d'un carnet d'épargne pour chaque enfant assuré.

Art. 3. — L'entrée des élèves dans la Mutualité est facultative; mais les élèves assurés reçoivent de la Caisse communale, pour compléter leurs versements, un subside mensuel de 20 centimes, quelle que soit la condition de fortune des enfants.

Sont admis à faire partie de la Mutualité et à bénéficier par le fait même du subside, tous les élèves des écoles de la Ville jusqu'à l'âge de seize ans révolus.

Art. 4. — L'affiliation à la Mutualité scolaire donne droit aux avantages suivants au bout d'une période de stage fixée par les statuts, mais qui ne peut pas dépasser trois mois :

Les assurés reçoivent gratuitement les soins médicaux et pharmaceutiques en cas de maladie ou accident pour la durée prévue par les statuts des caisses-maladie respectives. Sont compris dans ces soins : les consultations, les visites médicales, les objets de pansement, les médicaments, les opérations chirurgicales, le traitement à l'hôpital ou au sanatorium lorsque le médecin le prescrit. Les frais de transport et de dentiste restent à la charge de l'assuré.

Les soins sont assurés dès le jour où l'enfant tombe malade et pendant toute l'année, même durant les vacances.

Art. 5. — L'ensemble des élèves assurés forme une collectivité rattachée à l'une des Caisse d'assurance-maladie existant à Sion. Chaque élève peut opter librement pour l'une de ces caisses locales.

Art. 6. — Les versements pour chacune de ces Caisse sont fixés par leurs statuts et consistent en une cotisation mensuelle déterminée, à la charge de l'assuré.

En sus, chaque élève devra avoir un carnet d'épargne scolaire et y faire un versement mensuel, minimum de 20 cents.

Le montant des versements prévus au présent article sera diminué du chiffre du subside communal prévu à l'article 3 et qui est fixé à 20 cts. par mutualiste.

Art. 7. — Les élèves qui justifieraient de motifs spéciaux recevront de la Caisse communale une part supplémentaire de la prime mensuelle à verser, part plus ou moins importante selon leur conduite, leur régularité et leur application à l'école.

Art. 10. — En cas de retard dans les versements, les droits de l'enfant sont suspendus. Ils ne reprennent naissance que si les paiements en souffrance ont été régularisés avant un cas de maladie. L'observation des prescriptions du médecin et le retard de plus de trois mois dans les cotisations éteignent les droits de l'assuré.

Art. 13. — En cas de maladie des élèves assurés, les enfants ou leurs parents avertissent immédiatement l'instituteur ou l'institutrice qui leur délivre un formulaire de feuille maladie.

Art. 14. — Lorsqu'un élève quitte les écoles de la commune de Sion, il perd par le fait même pour la suite le droit au subside municipal. Il peut par contre rester affilié à la Caisse qu'il aura choisie au même taux que précédemment, jusqu'à l'âge de seize ans accomplis.

En terminant, l'auteur de cette communication exprime l'humble vœu de voir se généraliser au plus tôt en Valais l'assurance infantile qui fleurit déjà autour de nous, où elle est envisagée comme un véritable bienfait. Notre canton se doit au reste de ne pas rester plus longtemps en arrière sous ce rapport, mais d'entreprendre résolument dans la voie où la ville de Sion vient de s'engager de sa propre et louable initiative.

Les opérations de l'assurance et de l'épargne sont entrées dans leur période d'activité dès le 1er janvier.

## FAITS DIVERS

## Nominations

M. Camille Mariaux, avocat à Monthey, est nommé juge-instructeur-suppléant du district de Monthey.

M. Raoul Pellanda, géomètre, a été élu vice-président de la commune de Sierre en remplacement du titulaire démissionnaire.

M. Antoine Maurys a été réélu, dimanche, président d'Évolène et M. Pierre Pralong vice-président.

## Un beau legs

M. Louis Morand, décédé dernièrement, a fait un don de 10,000 frs. en faveur de la Bourgeoisie des pauvres de Martigny.

## Cours de vinification

(à Ardon, les 11, 12, 13 février 1921)

Le Département de l'Intérieur, d'entente avec les autorités communales et avec la Société d'agriculture d'Ardon, avise les intéressés qu'il fera donner vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 février 1921, à la maison de commune d'Ardon, un cours de vinification selon le programme suivant :

Vendredi 11: 9 h. 1/2 à 11 h.: Ouverture du cours, vendanges, caves, par M. Wuilloud 11 h. à 12 h.: Fermentation, par M. Zurbriggen 14 à 17 h.: Traitement usuel des vins, par M. Tonduz.

Samedi 12: 9 h. à 17 h.: Traitement usuel des vins, M. Tonduz; 11 à 12 h.: Vendange des rouges, entretien du matériel, M. Wuilloud; 14 à 18 h.: Démonstrations pratiques, MM. Ruegger et Wuilloud.

Dimanche, 13: à 14 h.: Conférence sur un voyage d'études en Bourgogne et la reconstitution du vignoble, par M. Wuilloud. Discussion générale. Clôture.

Nous invitons les viticulteurs à y participer nombreux et à se faire inscrire de suite auprès du Service cantonal de Viticulture à Sion ou auprès de M. le Président de la commune d'Ardon.

Les administrations communales des districts de Conthey et de Martigny sont invitées à rendre attentifs leurs administrés sur l'importance de ce cours et à veiller à ce que leurs communes soient représentées.

Les participants au cours voudront bien apporter le matériel nécessaire pour prendre des notes. (Communiqué).

## Les suites d'une erreur de chiffres

Par suite de l'erreur commise à Brigue, lors du recensement, ce district n'avait droit qu'à 7 députés au lieu de 8 comme précédemment. Ensuite de la rectification opérée par les services du Département de l'Intérieur, le chiffre 8 doit être maintenu; mais, comme le décret a déjà été voté par le Grand Conseil, on se demande comment la question sera réglée.

## Distillerie valaisanne

La Distillerie valaisanne et fabrique de sirops et liqueurs S. A., à Sion, a nommé M. Maurice Gay, négociant, administrateur-délégué, et M. William Cavin, commerçant, directeur de la Société, leur conférant à l'un et à l'autre le pouvoir d'engager celle-ci par leur signature individuelle.

## Abondance des matières

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain N° une communication du Secrétariat ouvrier de l'Action catholique sociale, concernant le chômage.

## CHRONIQUE SPORTIVE

## Ski

Belle victoire des Haut-Valaisans à Adelboden. C'est la première fois qu'ils se sont présentés au grand concours suisse. Dans la course de fond (seniors IIIe cl.) c'est Zurbriggen (Saasfee) qui gagna la coupe, suivi par les trois frères Imseng (Saasfee) (50 concurrents). Dans la grande course pour patrouilles militaires la patrouille III/89 (chefs fus. H. Isenler est la troisième; V/89 (ch. sergent Hiselet) la septième et II/89 (ch. lt. Escher) la onzième. 39 patr. ont pris part au concours.

Les Valaisans ont laissé une forte impression à Adelboden, et il faudra compter avec eux l'année prochaine à Davos.

## SUISSE

## La provenance de l'or

L'Agence télégraphique suisse confirme la nouvelle qu'elle a publiée au sujet des arrivages d'or en Suisse. Il y a lieu d'ajouter qu'il ne s'agit pas d'or monnayé, mais de lingots d'or fin provenant de Stockholm, avec le poinçon du contrôle officiel suédois.

Les arrivages d'or auxquels on a fait allusion ne sont pas occasionnels. Ils sont réguliers et s'opèrent sous le contrôle du Bureau fédéral des matières d'or et d'argent. Il s'agit de plus d'une opération bancaire concernant spécialement les places de Genève et de Loèche. Les marchandises d'or fin sont généralement apprêtées dans les usines suisses de désossage et sont réexpédiées en transit dans d'autres pays.

## Un sonneur blessé

A Bex, M. Borgeaud, chargé de sonner la fin du scrutin dimanche dernier a été atteint à la tête par le battant de la cloche et assez sérieusement blessé. Emporté à son domicile il n'a pu recevoir immédiatement les soins nécessaires. Il fallut, en l'absence des médecins de Bex, aller en chercher un à St-Maurice.

M. Borgeaud va mieux et l'accident n'aura pas les suites qu'on aurait pu craindre.

## Asphyxié au bain

Par suite, suppose-t-on, d'un accident de chauffage, un élève du Collège de Genève, Pierre Bloch, 17 ans, a été asphyxié dans sa baignoire. Ses parents ont trouvé son cadavre en rentrant de Paris à leur domicile. L'accident remontait à plusieurs heures. Une forte odeur de gaz se dégageait de la chambre.

## Chronique sédunoise

### Ceux de la classe 1870-71

Les joyeuses soirées du carnaval touchent à leur fin; on peut dire qu'on en a bien profité. Sion; chaque société a eu la sienne. Il faut dire que « jeunesse s'amuse »; mais il n'y a pas que les jeunes à qui les divertissements soient permis. C'est ce qu'ont pensé ceux qui viennent de passer le seuil de la cinquantaine en organisant une fête à leur tour. Les citoyens de la classe 1870 voudront bien se rendre dans ce but samedi soir 5 février au Café de M. Alphonse Tavernier.

### Concert de l'Harmonie

Nous rappelons que dimanche soir 4 lieu, dans la salle du Casino, le concert donné par l'Harmonie municipale, suivi d'une soirée dansante.

### Représentation

La vaillante Congrégation de la T. S. Vierge organise pour dimanche soir 6 février, à 8 heures une représentation théâtrale, à laquelle est cordialement invité le public de Sion et des environs.

Qui ne voudrait encourager cette ardente et pieuse jeunesse? Tandis que tant d'autres jeunes gens se laissent entraîner aux passions faciles et dangereuses, ou du moins ne placent guère leur ambition au-dessus de la culture physique et sportive, les jeunes gens de la Congrégation veulent demeurer avant tout les pionniers de l'idéal chrétien, dont ils cherchent à réaliser, dans leur vie privée et publique les nobles et saintes exigences.

Que ces jeunes gens sont, au surplus, des acteurs très alertes, sachant comprendre et représenter un très beau drame et une délicieuse comédie, la représentation de dimanche, le prouvera à tous. Exécutés par un maître éprouvé dans l'art de l'expression dramatique, les Congréganistes ont mis tous leurs soins à préparer une soirée littéraire qui ne peut manquer de satisfaire les plus difficiles.

Le spectacle comporte un drame en trois actes et cinq tableaux, « Le prisonnier de Miolans », par Charles Buet, auteur savoisien d'un goût exquis, qui fut aussi un ardent ami du Valais.

Le prisonnier de Miolans fut représenté une première fois à Sion il y a une trentaine d'années et obtint sur notre scène un très vif succès.

Une pochade de Lemercier de Neuville, « Les Avocats » formera la partie comique de la soirée.

Ajoutons que, pendant les entr'actes, un orchestre d'amateurs se fera entendre. La salle sera chauffée.

Voici une courte analyse du drame de Ch. Buet pour faciliter l'intelligence des situations et permettre de goûter plus à l'aise la beauté artistique des scènes.

Les événements du drame se passent au XIV<sup>me</sup> siècle et ont pour théâtre deux châteaux de la Savoie voisins l'un de l'autre.

Sire Tristan, chevalier de Chignin, part pour la croisade. En pays lointain il est traitreusement blessé par son écuyer, qu'a soudoyé son pire ennemi, le baron de Miolans. Revenu en Savoie, le traître écuyer assassine l'épouse de son maître et enlève le jeune enfant qu'il livre à Miolans. Pendant neuf ans l'enfant gémit dans la sombre prison.

Une nuit de Noël, au 9<sup>me</sup> anniversaire du double crime commis au château de Chignin, les serviteurs sont réunis pour une triste veillée.

Un pèlerin survient. C'est celui qui, depuis longtemps, n'était plus attendu. Il revêt son père, le vieux baron de Chignin, âgé de 90 ans. Il apprend où est son fils et revêt dans son manoir celui qui avait essayé de l'assassiner.

Par une heureuse expédition contre le château de Miolans, sire Tristan délivre son fils et terrasse son ennemi qui est fait prisonnier. Longtemps, l'âme de Tristan et celle du vieux baron éprouvèrent chancellement entre la voix de la

justice et celle de la miséricorde.

La charité admirable du jeune prisonnier maintenant libre amène le pardon des coupables et la réconciliation des deux familles.

Le produit de la soirée est destiné à de bonnes œuvres.

### Cinématographe

Les habitués du Cinématographe du Théâtre verront avec plaisir reparaître sur l'écran ce soir vendredi et dimanche soir l'inénarrable Charlot, le roi des comiques du film. Comme pièce de résistance « Le gant rouge ».

## ETRANGER

### Une centenaire

Mlle Madeleine Chédeville, habitant Fresnay sur Sarthe (Sarthe), ancienne servante, est entrée dans sa 106<sup>me</sup> année étant née le 30 janvier 1816, à Saint-Romer-les-Forges (Orne). La vénérable demoiselle lit et coud sans lunettes. Elle a bon estomac. La mémoire est fidèle.

### L'héritage d'un oncle d'Amérique

Un cheminot de Pavie (Italie), nommé Pierre Longhi, a été avisé qu'il lui revient d'un oncle d'Amérique, un héritage d'environ 60 à 80 millions de dollars, ce qui ferait, au change actuel, environ 2 milliards de lires.

Cet oncle avait été le secrétaire d'un des plus riches Américains, qui l'avait fait son héritier. Le cheminot a déclaré que, si la bonne nouvelle se vérifie, il remettra un billet de mille lires à chacun de ses compagnons.

### Le pays des fonctionnaires

D'après les données statistiques publiées par un journal de Moscou, on compte actuellement en Russie 2 millions de fonctionnaires sur un chiffre total de 3,155,000 ouvriers.

L'énormité de ce chiffre a surpris même les dirigeants communistes. Larine, commissaire à l'industrie, propose d'affecter aux fabriques 500,000 de ces fonctionnaires pour y effectuer des travaux manuels.

### Les coupables de la guerre

Le tribunal de l'Empire a terminé l'instruction de l'accusation qui avait été portée par l'Entente contre onze coupables de guerre. L'accusation a été maintenue dans quatre cas. Les procès seront ouverts le mois prochain.

### Mort du cardinal Ferrari

Le cardinal Ferrari, archevêque de Milan, est décédé le 2 février, à l'âge de 71 ans. Il était atteint d'un cancer.

### Les bandits des Aubrais

La Cour d'assises d'Orléans a rendu jeudi son verdict dans l'affaire de la bande des Aubrais.

Après deux heures de délibérations, le jury revient avec un verdict négatif pour Maillard, Roussy et Heyner, prévenus de recel. Ils sont, en conséquence, acquittés.

Macé et Loulioux sont condamnés chacun à cinq ans de réclusion et vingt années d'interdiction de séjour. Woog René est condamné à trois ans de prison et son père Emile à deux ans de la même peine. Rouchy est condamné aux travaux forcés à perpétuité et Kiffer, bénéficiant des circonstances atténuantes, à six ans de réclusion et vingt ans d'interdiction de séjour.

### Nouveaux maréchaux

On lit dans le « Journal »: La liste des maréchaux de France semblait devoir se borner aux trois noms de Joffre, Foch et Pétain. C'était, du moins, la décision bien arrêtée de M. Clemenceau. On avait prêté à son successeur, M. André Lefèvre, l'intention d'élever au maréchalat les généraux Fayolle, Franchet d'Espèrey et Lyauté.

On assure maintenant que M. Barthou songerait à réaliser le projet de son prédécesseur. Aurons-nous bientôt une nouvelle promotion de maréchaux?

Le fait semble certain, mais il se pourrait que le gouvernement se bornât pour cette fois à une seule nomination et les personnalités bien informées pensent que le général Lyauté, dont l'œuvre au Maroc a été considérable pendant la guerre, l'emportera sur ses concurrents.

### Le sauveur qui ne se souvient pas

Une fortune de près de 750 mille dollars a été léguée à un fondeur de Milwaukee (Etats-Unis), par une dame de Buffalo, à qui il avait sauvé la vie, il y a trente ans, au moment où elle allait se noyer.

Wagner, le fondeur, déclare que, à la suite d'un coup de soleil, il a perdu la mémoire il y a quelques années et qu'il ne se souvient nullement d'avoir sauvé une femme. Dans ces conditions, il lui paraît impossible, dit-il, d'accepter le legs.

Mais sa famille et ses amis prétendent, d'autre part, qu'ils se souviennent parfaitement du sauvetage.

On ne dit pas si Wagner s'est laissé convaincre.

### La maison mystérieuse

La police a découvert, dans le faubourg de Ranelagh, à Dublin, une maison traquée, dont la description semble empruntée à l'histoire d'Arsène Lupin: passages dissimulés, portes à secrets, fausses cloisons, rien n'y manque. La maison a été habitée un temps par le professeur Lecky, l'historien célèbre, et par Pearse, le premier président de la République irlandaise, qui fut exécuté, après la rébellion de 1916.

Depuis quelque temps, les allées et venues des nouveaux locataires avaient éveillé les suspicions de la police. Dans la nuit de samedi, la police fit une descente dans la maison. Les agents s'aperçurent que diverses modifications, dont le but n'apparaissait pas clairement, avaient été apportées dans la construction intérieure. On découvrit notamment un passage souterrain, dont la présence s'expliquait mal dans la maison. Une nouvelle perquisition fut opérée le jour suivant et elle amena la découverte de tout un système admirablement agencé de cachettes et de passages secrets. Il y avait de fausses cloisons dissimulant d'étroits corridors par lesquels les occupants de la maison et leurs hôtes éventuels pouvaient, en cas de surprise, s'échapper en toute sécurité. De mystérieuses portes, dont aucun indice ne révélait la présence, s'ouvraient çà et là. Dans une des chambres, un placard se déplaçait lorsqu'on faisait jouer un ressort dissimulé dans la boiserie et découvrait l'entrée d'une chambre dont personne ne pouvait soupçonner l'existence. Un passage voûté conduisait à une serre d'où on pouvait gagner la campagne.

## DERNIERE HEURE

### Collision de trains

LIMOGES, 3. — A la suite de la collision qui s'est produite mercredi soir entre un train de voyageurs et un train de marchandises, on compte à l'heure actuelle, dix morts et quarante-cinq blessés, dont plusieurs sont dans un état grave.

### Conseil de la S. D. N.

GENEVE, 3. — La 12<sup>me</sup> réunion du Conseil des Nations aura lieu à Genève le 21 février sous la présidence de M. da Cunha, ambassadeur du Brésil à Paris. L'assemblée de Genève ayant procédé en décembre dernier à l'élection des quatre membres non permanents du Conseil, les nations suivantes seront représentées à cette session: France: M. Bour-

geois, Grande-Bretagne: M. Balfour, Italie: marquis Imperiali, Japon: vicomte Ischia, Belgique: M. Hymans, Brésil: M. da Cunha, Chine: M. Wellington Kow, Espagne: M. Quinones, de Léon.

La session du Conseil durera plusieurs jours. Dix-sept questions différentes figurent à l'ordre du jour. Il est possible que le nombre en soit encore augmenté avant la date de la réunion. Il s'agit notamment de nommer la commission des mandats que le Conseil, dans sa dernière session, a décidé de créer et dont il a fixé le rôle et de désigner cinq commissions conformément aux résolutions de l'Assemblée de Genève. Ces commissions doivent étudier les amendements au pacte, le blocus économique, le trafic de l'opium et diverses autres questions.

Le Conseil sera également appelé à examiner un certain nombre de questions relatives au bassin de la Sarre, à Dantzig, au désarmement, à la publicité qu'il convient de donner à ses propres délibérations. Il recevra aussi des documents relatifs aux mandats, aux différents sujets qu'il a déjà eu l'occasion d'examiner antérieurement comme la cour de justice internationale, la question des minorités, le problème des îles Aaland, le rapatriement des prisonniers de guerre et le typhus en Europe orientale.

### Tarifs douaniers

BERNE, 3. — La commission douanière du Conseil national, après avoir décidé par 18 voix contre 5 l'entrée en matière sur les projets du Conseil fédéral concernant l'introduction temporaire des restrictions d'importation et l'augmentation des tarifs douaniers, s'est occupée, dans la discussion de détail, premièrement de la question de l'augmentation des droits d'entrée. Par 11 voix contre 8, elle a décidé, conformément à une proposition Baumberger, de limiter la durée des autorisations pour l'augmentation des tarifs douaniers à la période allant jusqu'au 30 juin 1922. Une proposition Grimm demandant au Conseil fédéral d'établir un rapport sur les augmentations des tarifs douaniers fixées pour être transmis aux Chambres fédérales, propositions que le Conseil fédéral a approuvées, a été adoptée à l'unanimité de même une proposition Cailler, invitant le Conseil fédéral à présenter aux Chambres fédérales au plus vite un nouveau tarif douanier répondant aux exigences actuelles.

D'après les décisions prises par la commission, l'arrêté fédéral relatif au relèvement des tarifs douaniers sera conçu comme suit:

Le Conseil fédéral est autorisé à adapter l'augmentation de tarifs douaniers considérés comme mesure provisoire à la situation économique et de mettre en vigueur les nouveaux tarifs au moment qui lui paraîtra le plus opportun. L'Assemblée fédérale décidera le 30 juin 1923, si cet arrêté fédéral doit rester en vigueur et de quelle façon il sera dès lors appliqué.

Le Conseil fédéral avisera l'Assemblée fédérale de toutes les mesures prises en vertu de cet arrêté fédéral.

### Un ultimatum aux kéralistes

PARIS, 3. — Le « Matin » reproduit la dépêche suivante: On télégraphie de Constantinople le 2 février: L'amiral Dumesnil, commandant en chef des forces navales françaises a envoyé au gouvernement kéraliste un ultimatum demandant la mise en liberté immédiate des soldats français prisonniers à Zoungouldak. Dans le cas où cette requête ne serait pas acceptée, on commencera le bombardement de Zoungouldak, jeudi matin à 10 heures.

### La démission du général Badoglio

ROME, 3. — Le conseil des ministres a accepté la démission du général Badoglio comme chef de l'état-major de l'armée et l'a nom-

mé membre du nouveau conseil de l'armée.

Le général Vaccari a été nommé chef d'état-major de la marine.

Le Conseil a nommé également les ministres plénipotentiaires suivants: à Fiume, M. Caccia-Dominioni; à Riga, M. Marchisio; à Reval, M. Depretis; et à Tiflis, M. Serruti.

### Enseveli dans un puits

ROMONT, 3. — A Villarimboud, Isidore Bugnon, 25 ans, marié depuis peu de temps, a été enseveli à cinq mètres de profondeur, dans un puits qu'il creusait. Le puisatier n'ayant pas pris assez de précautions, s'est vu tout à coup pris sous la masse de terre provenant des parois du puits, qui cédèrent. Mercredi soir on n'avait pas encore pu retirer le corps du malheureux, qui est considéré comme perdu.

### Les protestations allemandes

MUNICH, 3. — La « Gazette de Francfort » apprend que 10,000 étudiants environ des trois universités de Munich se sont réunis pour protester contre les décisions de l'Entente. Le président de la commission générale universitaire a prononcé une allocution félicitant le gouvernement bavarois d'avoir montré vis-à-vis des exigences de l'Entente le courage qu'il convenait.

CARLSRUHE, 3. — En raison du sérieux de la situation, le gouvernement badois a interdit tout port de masque et tout cortège de personnes masquées dans les rues et places publiques.

BERLIN, 3. — L'Union des syndicats allemands, qui réunit 41 fédérations d'ouvriers, d'employés et de fonctionnaires du mouvement syndical national, a pris position sur les décisions des Alliés concernant les réparations. L'assemblée voit dans ces décisions la tendance, sous le nom de réparations, à l'assujettissement du peuple allemand.

Dans une résolution, on prie le gouvernement du Reich de refuser d'exécuter les prétentions de l'adversaire, non prévues dans le traité de paix.

### Les frêts deviendraient

#### meilleur marché

si des quantités de marchandises inutiles n'étaient pas importées. Un wagon de Cacao Töbler — en paquets plombés — contient davantage d'unités nutritives que cent wagons de café ou de thé.

**Le Café et le Thé sont nuisibles. Le lait répugne souvent aux enfants, mais mélangé avec le Café de Malt Kneipp Kathreiner, le lait est bu avec plaisir et est plus digestif.**

A louer

### Chambre meublée

indépendante. Pourrait former 2 chambres. Convientrait éventuellement pour bureau.

S'adresser sous chiffres P. 397 S. Publicitas, Sion.

### CHANGE A VUE Communiqué par la Banque Cantonale du Valais (sans engagement)

	demande	offre
(4 février 1921)		
Paris	43,20	44,50
Berlin	9,70	10,15
Milan	22,30	23,10
Londres	23,80	24,15
New-York	6,15	6,35
Vienne	1,65	1,85
Bruxelles	46,—	47,—

## Deborah

Ils se mirent en route à dix heures, par un journalé qui se dissipa vers le milieu de la journée. Dès qu'ils eurent atteint les dunes, Liliane et son ami partirent en avant, mais lord Halhurst resta comme d'habitude à côté de Deborah qui jeta un coup d'œil plein d'admiration sur la jolie silhouette qui trotta à cheval devant elle.

— Comme Liliane est jolie, intelligente et pleine de charme! Je ne suis pas surprise que le général l'aime mieux que ses autres enfants dit Deborah.

— Je ne la trouve pas jolie du tout et son esprit moqueur n'est pas signe d'intelligence, répliqua sir Halhurst d'un ton morose.

— Elle a lu les livres les meilleurs et les plus savants.

— Le plus clair de la sagesse, dit Halhurst, c'est qu'elle sert à ceux qui sont déjà sages. Les autres ne la comprennent pas.

— Il se tut pendant un moment, puis ajouta: — Joé Delafoa est un des hommes les plus sages que je connaisse.

— Vraiment! fit Deborah surprise.

— C'est le seul être aussi constant et sur lequel on puisse compter, un homme qui ne

gémît pas inutilement, excepté.

— Excepté qui?

— Jim la regarda d'un air assez étrange derrière son lorgnon.

— Excepté vous! dit-il. Je crois qu'on pourrait compter absolument sur vous.

Puis il continua rapidement:

— Joé était en pension avec moi, nous étions copains, et il a toujours tout fait pour me tenir dans le droit chemin.

— Je ne pense pas que vous ayez eu besoin qu'on s'occupe de vous tenir dans le droit chemin. Vous avez l'air si fort et si résolu que personne n'hésiterait à se fier à vous.

— La force corporelle ne signifie rien, reprit Halhurst d'un air sombre. Les hommes et les femmes ne sont après tout que de grands enfants, il faut qu'ils croient tous en quelqu'un.

— Alors, c'est heureux que vous ayez Joé Delafoa, dit Deborah sans la moindre coquetterie.

— Oui, c'est heureux, répondit-il d'une voix morne.

— Et c'est heureux que vous m'avez aussi, ajouta-t-elle avec franchise.

— C'est plus heureux encore! fit-il avec un empressement joyeux.

Ce jour resta gravé dans la mémoire de Deborah.

Ils parlèrent peu pendant leur promenade, mais leur silence était plus éloquent que leurs paroles. Tout en chevauchant à ses côtés, elle réfléchissait aux joies que donne l'amitié.

Malgré toute l'affection qu'elle avait encore pour sir Arthur, son héros, elle n'avait jamais ressenti auprès de lui un calme aussi reposant que près de lord Halhurst.

Deborah était toujours désireuse de plaire

au général, inquiète d'être approuvée par lui et passionnément reconnaissante quand il se déclarait satisfait; tandis qu'elle n'avait nul besoin de quémander les regards approbateurs de lord Halhurst. Leurs yeux se rencontraient pour exprimer une absolue et continuelle confiance et une parfaite compréhension l'un de l'autre. Elle prenait un grand plaisir à l'exercice du cheval, se sentant parfaitement à l'aise et en sécurité en présence d'Halhurst.

Lord Halhurst et Deborah arrivèrent à une petite auberge et y trouvèrent un lunch tout prêt. Halhurst déclara inutile d'attendre Liliane et son compagnon; il fit bien, car ces derniers ne les rencontrèrent pas.

— Ils ont sans doute perdu leur chemin, dit Halhurst. Ces marais sont très sauvages; ils nous retrouveront à la maison sans doute.

— Ne croyez-vous pas que nous serions bien d'aller les chercher? demanda Deborah avec inquiétude.

— Dieu! non! s'écria lord Halhurst. Ils sont assez grands pour se débrouiller seuls.

Les ressources de l'auberge n'étaient pas considérables. Jim but de l'ale et mangea une côtelette, pendant que Deborah goûtait au pâté.

— Elle se rappela souvent plus tard qu'elle n'avait jamais fait un meilleur repas de sa vie.

Il était six heures et la nuit commençait à tomber quand ils rentrèrent. Liliane et Fred les avaient précédés.

Liliane n'essaya pas de leur donner une explication, pas plus que Fred d'ailleurs.

— Avez-vous passé une bonne journée? demanda-t-elle à Deborah avec sollicitude. Je suis désolé de vous avoir perdus, mais c'est à Lewes que nous nous sommes trompés de route.

— Est-elle malade? questionna Joé.

— Violette est mourante. Je ne pouvais pas

le croire! On ne pouvait pas croire qu'une fille comme elle pouvait mourir. Et on dit qu'il n'y a pas d'espoir. Mais nous arriverons peut-être à temps. Où est Deborah?

— Elle est à se promener à cheval avec Liliane. Mais je l'attends d'un instant à l'autre. Elles iront toutes deux avec vous.

— Oh! Liliane! dit Oscar comme un fou, je ne sais pas si je vais l'emmener. Elle n'a jamais fait que se moquer de la pauvre Violette. Ah! Joé, vous ne savez pas ce que je ressens, Violette et moi étions de tels copains, Liliane était si différente. Oh! Vous ne savez pas, vous ne savez pas, je ne puis pas croire que ma sœur puisse mourir.

En proie à un chagrin violent, Oscar se précipita près de la couche de son père, et enfonça sa tête frisée dans les bras du vieillard.

Joé lui jeta un regard plein de compassion, puis fit un petit saut d'horreur. Car les yeux de sir Arthur le dévisageaient d'un air terrible et son visage grimaçant, faisait un violent effort pour parler.

— Violette, articula-t-il enfin, mourante! Qu'on me donne du brandy, je suis malade! Où est Wilson?

Oscar fut encore plus alarmé que son beau-frère. Il en oublia un moment son chagrin.

— Papa revient à lui, dit le pauvre Oscar, faisant un appel désespéré à Joé. Pour l'amour de Dieu, prenez garde, père, vous avez été malade. N'essayez pas de vous lever.

Mais sir Arthur faisait des efforts désespérés pour se mettre debout. Ses gestes saccadés lui donnaient l'aspect d'une lugubre marionnette, dans sa longue robe de chambre.

— Quoi, qu'est-ce, balbutia-t-il en essayant de s'accrocher au bras de son fils.

— Où est Deborah, demanda-t-il hors d'haleine.

— Qu'est-ce qui arrive? qu'est-ce qu'il y a? fit Joé en remarquant les yeux rouges de larmes du jeune homme et son désordre affolé.

— Je suis parti ce matin à Sandhurst, dit Oscar en se laissant tomber sur un siège, et je ne suis arrivé à la maison que pour en repartir immédiatement à la recherche de Deborah. On avait peur qu'elle ne vienne pas sur un télégramme, qu'elle ne veuille pas quitter mon père. Mais vous lui direz de venir, n'est-ce pas Joé. Violette la demande.

— Est-elle malade? questionna Joé.

— Violette est mourante. Je ne pouvais pas

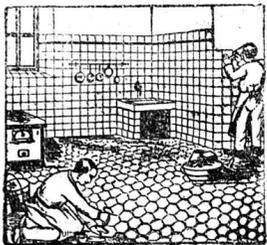
## Le Crédit Sierrois à Sierre

reçoit des dépôts d'argent,  
à vue et à terme  
aux meilleurs taux du jour

LA DIRECTION

## CARRELAGES ET REVETEMENTS

DEVIS  
SUR  
DEMANDE



DEVIS  
SUR  
DEMANDE

## J. ROD - LAUSANNE

ST-ROCH 10

TEL.: 39.61

Le "Journal de Feuille d'Avis du Valais" tous les ména- ges, est le plus actif des agents pour faire connaître un produit.

### FROMAGES

Vu la nouvelle hausse des fromages, nous expédions encore dès ce jour, par colis postaux, de 5, 10 et 15 kilos:  
fromage gras 1 qual. le kg. 4.75  
fromage 3/4 gras 4.40  
fromage 1/4 gras 3.20  
On reprend ce qui ne convient pas  
Schneider et Auer, Avenches

**Fabr. Fourneau Sursee**  
Offre les meilleurs  
COQUES POTAGES A  
GAZ ET A CHARBON  
LESSIVEUSES  
Catalogue Gratuit

**Succ. Laujanne**  
4 Place de la République

Guérison complète du  
**Goître** et des  
**Glandes**  
par notre Friction antitogtrose  
"STRUMASAN"  
seul remède efficace et garanti inoffensif. Nombres attestations, Succès garantis. Prix 1/2 flacon 3.- 1 flac. 5.-. Prompt envoi au dehors  
Pharmacie du Jura Bienne

**SAGE-FEMME**  
diplômée  
1, rue du Commerce, 1  
— GENEVE —  
Mme J. BOUQUET  
reçoit pensionnaires en tout temps. Consultations ts. les jours  
Soins médicaux — Téléph. 36,65

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres  
TAMPONS  
Imprimerie Gensler, Sion

## GRANDES PEPINIERES

A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex  
Catalogue franco Téléphone 112

GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES  
dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en;

abricotiers tiges Luitz et autres  
Pommiers tiges Canada et autres  
Pruniers Reine-Claude et autres  
Prunelliers Fellemberg et autres  
Poiriers - Cerisiers - Noyers tige, etc  
Pêchers, Abricotiers et Cerisiers espaliers  
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Bourré Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés de marché. Bourré William grande quantité.

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers

Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie, du journal ou directement à M. Boggard.

### Grande baisse

Viande 1er choix

Rôti à Fr. 2.50 le 1/2 kilo. Bouilli depuis fr. 1.90 le 1/2 kilo. Sau-  
cisses de bœuf à Fr. 2.40 le 1/2 kilo.  
Belle graisse de bœuf, fraîche ou fondue à 2 fr. 50 le 1/2 kg.  
Saucisson porc. Cervelas à 45 ct. pièce.  
Envoi à partir de 2 kg.

ERNEST BOVEY, boucher, Avenue de l'Université, LAUSANNE

## MALADIES DE LA FEMME

### LE FIBROME

Sur 100 femmes, il y en a 90 qui sont atteintes de Tumeurs Polypes, Fibromes, et autres engorgements, qui gênent plus ou moins la menstruation et qui expliquent les Hémorragies et les Pertes presque continuelles auxquelles elles sont sujettes. La Femme se préoccupe peu d'abord de ces inconvénients, puis tout à coup le ventre commence à grossir et les malaises redoublent. Le FIBROME se développe peu à peu, il pèse sur les organes intérieurs, occasionne des douleurs au bas-ventre et aux reins. La malade s'affaiblit et des pertes abondantes la forcent à s'aliter presque continuellement.



Que faire? A toutes ces malheureuses, il faut dire et redire: Faire une Cure avec la

**JOUVENCE DE L'ABBE SOURY**  
qui vous guérira sûrement, sans que vous ayez besoin de recourir à une opération dangereuse. N'hésitez pas, car il y va de votre santé, et sachez bien que, composée de plantes spéciales, sans aucun poison, la Jouvence de l'Abbé Soury est faite exprès pour guérir toutes les maladies intérieures de la Femme: Métrites, Fibromes, Hémorragies, Pertes blanches, Règles irrégulières et douloureuses, Troubles de la Circulation du Sang, Accidents du Retour d'âge, Etourdissements, Chaleurs, Vapeurs, Congestions, Variées, Phlébites.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiène des Dames: la boîte, 3 francs.

La Jouvence de l'Abbé Soury préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes pharmacies. Prix: la boîte pilules 5 fr., le flacon liquide 6 fr.

Tout flacon vendu en Suisse doit être revêtu d'une bande spéciale à filet rouge portant le portrait de l'Abbé Soury et la signature Mag. Dumontier.

## Docteur E. Jæggy

Ancien chef de clinique de la clinique gynécologique de Bern  
Ex-chirurgien en chef d'hôpitaux militaires de France

SPECIALITES: UROLOGIE (Reins et Vessie),

GYNECOLOGIE (Maladies de la Femme)

recevra à SION tous les jeudis à partir de 9 heures du matin (Provisoirement Hôtel de la Gare). Les autres jours à Lausanne, 11 avenue d'Ouchy, Lausanne, Téléphone 2562.

Se rend à domicile sur demande

### Les Palombes

(suite)

« M. de Buglose avait le moyen de chasser. Les vignes, les sùriers, la résine, tout donnait du revenu dans ce temps-là. Il y avait bien vingt mille francs de rente... Dans le Nord, on serait pauvre avec ça, pour un seigneur. Mais dans mon pays, on est des plus riches. N'est-ce pas, monsieur.

— En effet, Césaire.

— Et je vous jure qu'on vivait bien au Bourdinot... Les Parisiens riches s'imaginent qu'ils ont une bonne table quand un grand voleur de chef leur sert des diners bâclés en une heure, et du vin de Bordeaux fabriqué à Bercey... Parlez-moi de nos pays, où l'on engraisse l'ortolan chez soi, où l'on boit le vin de sa vigne, où l'estouffat de bœuf, dans sa sauce à l'armagnac, cuit vingt-quatre heures sous la cendre, surveillé par la ménagère! Jamais M. de Buglose n'aurait mangé d'un agneau si, pendant un mois, il n'avait tété deux brebis, pour être plus gras.

Césaire rêva quelque temps à ce passé de bombance, puis il continua, sans transition:

— Mlle Paule était une jolie « drôle », comme disent les paysans. Elle était toute fine et longue, monsieur, et blanche comme vous n'en voyez guère par ici. Elle avait des cheveux blonds tellement frisés et légers qu'on aurait dit des plumes, et le cou qui se rengorgeait gentiment — tout comme une palombe, tenez! En voilà une qui aimait notre pays de lande. Au soleil, à la pluie, au vent, toujours

dehors; mignonne comme elle était, rien ne lui faisait peur. Je crois qu'elle ne se plaisait guère, par exemple, aux livres, au piano, à toutes les affaires des demoiselles; que voulez-vous? Sa mère était morte quand elle était toute petite. C'est monsieur qui l'avait élevée, et les domestiques... Alors!

« Elle était fière, tout de même! Un homme lui aurait manqué de respect, je crois qu'elle l'aurait tué. Et des colères quand tout ne marchait pas à sa volonté. J'ai reçu plus d'un coup de poing dans la figure, moi qui vous parle, et plus d'une fois sa petite baguette de jonc, à pomme d'argent, m'a cassé les mollets et les épaules quand je ne savais pas la servir assez vite. Bah! j'étais bien aise d'être battu par elle... Au fond, elle ne pouvait pas se passer de moi.

— Césaire par ici. Césaire par là! Césaire, attrape-moi ce nid. Césaire, prends la tournebiche et viens tuer un rat qui est dans ma chambre. Césaire, rattache-moi mon lapet de bottine. Césaire, voilà les palombes, tire le filet. Plus vite, bête!

« C'est qu'elle se plaisait à la chasse, elle aussi, mademoiselle! Des jours et des jours, monsieur, que j'ai passés à côté d'elle à guetter la palombe, comme nous sommes là... Elle savait les attirer mieux que personne. Elle imitait leur cri qu'elles font quand elles sont amoureuses.

— Brou-ou-ou-Rou!

« Et c'était tellement pareil que les oiseaux arrivaient de tous les coins de la forêt pour écouter. Personne ne lui avait jamais appris. Elle avait inventé cela toute seule... »

Césaire s'arrêta... Un bruit d'ailes tourno-

yantes s'entendait, à longue distance, dans l'air pluvieux.

— Un passage, murmura Césaire.

— Lâchons les appeaux.

Les appeaux, ce sont les palombes aux ailes coupées, que le chasseur envoie, par de petits couloirs dissimulés sous des branches, jusqu'à l'aire sur laquelle est déposé le filet, chargé de menu grain.

— Pas encore... Elles sont loin. Si je savais les appeler comme le faisait Mlle Paule, tenez... Mais, il n'y a jamais eu qu'elle.

Le bruit ailé décarta, s'éloigna, disparut.

Nous coutâmes quelques instants. Le vent promenait sa traîne dans la cime des pins. Césaire reprit:

— Les six années que j'ai passées au Bourdinot, c'est le meilleur de ma vie. Jugez: toute la journée, cette jeune demoiselle près de moi, si jolie que jamais dans le Nord, je n'en ai vu de pareille, et qui me traitait comme son frère. Une fois, je me suis blessé le pied avec une serpe; elle m'a soigné elle-même, monsieur, dans ma chambre, au galeas: elle montait, elle défaisait les bandages, elle lavait la coupure, elle la pansait. Aussi, vous comprenez, je me serais jeté au feu pour elle. Elle m'aimait bien. Elle me le disait:

« — Césaire, je n'aime que mon père, la chasse aux palombes et toi.

« Elle ne voulait pas se marier. Tous les jeunes gens du pays qui auraient bien voulu être de sa dot, elle s'en divertissait.

« — J'aime mieux Césaire, tenez, papa... qu'elle disait à M. de Buglose.

« Et moi, je savais bien qu'elle se moquait,

mais ça ne faisait plaisir, tout de même.

« Vous. Tout allait donc pour le mieux au Bourdinot, et cela aurait duré autant que ces sùriers, si M. de Buglose ne s'était pas imaginé qu'il avait une maladie dans la gorge, et que le médecin ne l'avait pas envoyé aux Cantons. D'abord, moi, cela me fit plaisir d'être seul avec Mlle Paule... Elle n'avait pas voulu aller à Cantons: trois semaines durant, nous fûmes comme les maîtres du château. Elle passait maintenant vingt et un ans, moi, vingt; je ne lui aurais pas touché le bout des doigts sans sa permission... Mais tout de même, par un mois d'août, cette jeune fille à mon côté, tout le temps. Cela me grisait, monsieur, et je devenais bête, je ne pouvais plus parler. J'étais heureux et j'avais envie de pleurer.

« Oui, mais, son temps de cure finit, voilà que M. de Buglose nous revint dans le pays, amenant deux dames dont il avait fait la connaissance là-bas — une vieille qui souffrait de la gorge, elle aussi, et sa fille qui était veuve, et allait sur quarante ans. M. de Buglose qui ne voyait jamais personne au Bourdinot, s'était logé de cette veuve à Cantons, parce qu'elle mangeait à côté de lui à l'hôtel. Elle n'était pourtant pas bien riche, disait-on, ni belle: une grosse avec la figure rouge. Et elle n'était pas bien aimable, non plus. Sous prétexte qu'elle habitait à Auch, dans une ville, elle ne trouvait rien de bien au Bourdinot. Le service était mal fait, la maison n'était pas propre, mademoiselle ne s'habillait pas bien ce n'était pas convenable quelle sorte avec moi, quoi plus encore? Vous pensez si Mlle Paule les aimait. A peine elle leur parlait, et seulement à table.

« — Si elles ne s'en vont pas bientôt, Cé-

saire, me dit-elle, je ne reste pas au Bourdinot.

« Elle s'en allèrent au bout d'un mois. Mais M. de Buglose alla leur faire visite à Auch. Bref, je l'invite, tu m'invites, ça dura six mois, au bout desquels M. de Buglose déclara à sa fille qu'il épousait la grosse veuve. Mademoiselle ne répondit rien. Le lendemain matin, nous allions chasser la palombe... C'était au mois de février, un jour de brume comme celui-ci, je me rappelle...

« — Ecoute, Césaire, me dit-elle... Je ne veux pas rester au Bourdinot quand cette femme y sera maîtresse. Je m'en vais partir avec toi...

« — Partir avec moi, mademoiselle et où ça?

« — Où tu voudras. Je suis pauvre. Tu la fortune de ma mère; je suis libre. Allons nous-en. Nous ne quitterons pas le pays, mais nous irons aussi loin du Bourdinot que nous pourrons; là-bas, on chasse les Pyrénées. Il y a aussi des pins et on chasse la palombe. J'achèterai une maison dans la forêt. Nous vivrons comme ici, tu sais, quand mon père n'y était pas.

« — Oh! mademoiselle...

« — Pourquoi prends-tu cet air bête?

« Elle ajouta, toute rouge:

« — Tu m'épouseras, naturellement. Je t'aime bien mieux que tous ceux que l'on a voulu me faire épouser, va!

(à suivre)

— Le bébé de Violette est venu au monde, ce matin, père, et je viens chercher Déborah, fit Oscar en sanglotant. Ma sœur se meurt.

Ce fut sur cette scène que Déborah et Liliane entrèrent, encore vêtues de leur costume d'amazones, et fatiguées de leur longue excursion.

XXIV

La grande et belle maison, nouvellement construite à Grosvenor-Square, était plongée dans le silence.

Déborah monta l'escalier conduisant à la chambre luxueuse, qui était habitée maintenant par la mort.

Les jalousies étaient fermées, les cierges allumés sur la grande table de toilette couverte de brosses dorées, de plateaux, de bibelots, comme aurant d'offrandes faites sur l'autel de la mode.

Les bagues de la pauvre Violette se trouvaient là, à l'endroit même où elle les avait déposées avec un petit tas de chaînes et de bracelets, retirés de ses bras et de son cou.

Des vêtements élégamment garnis de dentelles étaient jetés négligemment sur le sofa, près du feu et un roman était posé à côté d'une boîte de bonbons sur une table mauresque.

Les objets de luxe et de fête qui l'entouraient accentuaient encore l'horrible solennité de cette forme rigide.

Déborah restait immobile, près du lit, rempli d'une grande horreur.

On ne peut que difficilement se faire à l'idée qu'un être jeune, beau et aimé soit mort. Déborah ne pouvait pas croire à l'horrible changement qui s'était effectué sur cette créature si pleine de vie et d'espoirs.

— Ça été terriblement brusque, dit la garde à voix basse, en rabaisant le drap de dentelle.

Déborah poussa un cri étouffé et son horreur se fondit en tendre pitié, car près du visage de cire était posée la tête sombre du bébé mort, dont le bras de la mère entourait encore le petit corps.

Il y eut un léger mouvement dans la chambre et Déborah vit que Liliane l'avait suivie et était à ses côtés, pâle et tremblante.

— Déborah, dit-elle tout bas, j'ai peur. J'ai horriblement peur. Je n'avais jamais compris auparavant ce que c'était que la mort.

Déborah passa le bras autour de la taille mince de la jeune femme qui semblait prête à s'évanouir.

— Quand mon pauvre petit Arthur est mort, continua Liliane d'une voix étouffée, ça semblait si naturel. Si naturellement triste, quoique j'en reste le cœur brisé! Mon petit ange avait déployé ses ailes pour monter au ciel. Mais ça... ça, c'est la vraie mort, et je ne l'ai jamais vue auparavant. Oh! mon Dieu Déborah! Je comprends que ce qui est arrivé pour Violette, arrivera pour moi, pour nous tous.

Déborah ne s'expliquait pas l'horreur qui dilatait les yeux de Liliane. Elle avait coutume de regarder la mort avec la résignation ordinaire qu'on les paysans et ce qu'on appelle « la classe pauvre ».

— Oui, cela nous arrivera à tous, dit-elle.

Cette calme affirmation n'apporta à Liliane aucune impression de réconfort, mais cette jeune femme était d'ailleurs bien trop bouleversée par la réalité pour être capable d'accueillir n'importe quelles consolations.

— Se peut-il, mon Dieu, que tout doive se

terminer ainsi? Pourquoi suis-je venue? Pourquoi l'ai-je vue?

Déborah l'entraîna silencieusement.

Joé partit avec Liliane pour Southwood, mais revint pour l'enterrement, puis il s'offrit à ramener Déborah à Brighton.

Liliane voudrait savoir comment va son père, fit-il tristement. Voulez-vous me permettre de vous accompagner?

— Je vous en serais reconnaissante, répondit-elle.

— Au revoir, dit Oscar à lady d'Alton en lui serrant énergiquement la main. Je n'oublierai jamais comment vous êtes venue tout de suite et le pauvre Cecil ne l'oubliera pas non plus. C'est nous deux qui aimions Violette mieux que personne. Nous ne voulons plus nous séparer. Nous allons voyager ensemble. Je vous écrirai. Pauvre Bloomsby. On ne peut pas le laisser seul.

Déborah le regarda d'un air interrogateur.

— Ah! si je pouvais faire quelque chose pour vous. Mais déjà Joé l'entraînait vers le train.

Il s'arrêtèrent Londres par un brouillard jaune et épais, mais quand ils arrivèrent à Brighton, l'air était clair et délicieux. Ils marchèrent ensemble le long de l'esplanade.

— Je ne puis respirer à Londres, dit Déborah en aspirant une bouffée d'air salin. Cet air me rafraîchit mais il me manque quelque chose. C'est peut-être l'odeur des feuilles mortes et du sol mouillé.

Joé ne répondit rien. Il marchait à côté d'elle en contemplant la mer. Il lui dit bientôt:

— Liliane veut voyager aussi.

— Alors vous irez avec elle? fit Déborah en soupirant.

— Oui, je suppose, répondit-il nerveusement. Si elle le désire, j'irai. Elle ne peut pas

naturellement partir seule.

Il n'en dit pas davantage et Déborah était trop habituée au silence pour rompre ses méditations.

Ils atteignirent ainsi Brunswick Square où ils furent reçus par Wilson qui dissimulait mal son agitation.

— Vous allez voir une vraie différence dans l'état de sir Arthur, quoi qu'en puisse penser Sa Seigneurie, dit-il à Joé en l'aidant à retirer son pardessus pendant que Déborah montait rapidement. Oui, j'ai peut-être tort de le dire et il ne faut pas se mêler des gens qui ont une certaine expérience et connaissent les habitudes des personnes. Sir Arthur a toujours été, pardonnez-moi de le dire, un gentleman très difficile et très bizarre. On ne peut vraiment pas à son âge, lui changer ses habitudes. Alors, j'ai fait de mon mieux, pendant que j'ai été seul avec lui.

— Il va mieux, alors? dit Joé qui faisait peu attention aux ratiocinations du vieux valet.

— Vous en jugerez par vous-même. Wilson, m'a dit Monsieur, nous voilà ensemble comme dans les vieux temps. Le docteur prétend que c'est le choc qui a guéri le général, mais je ne suis pas de l'avis du docteur.

Joé trouva sir Arthur assis dans son fauteuil mais presque semblable à un cadavre. Il était capable de les reconnaître et même de parler distinctement, mais ses yeux vitreux erraient faiblement pendant qu'il parlait et sa parole était pâteuse et indistincte. Puis, par moments, la mémoire semblait complètement lui manquer et il s'arrêtait court au milieu de ses phrases.

— Ah! la pauvre, dit-il. Joé, où est Liliane? Elle aurait bien pu venir. J'ai dit à Wilson, quand j'ai su que ça serait qu'elle

pire. Liliane est en vie. Dieu merci? Déborah, ma chère, le noir ne vous va pas, pas du tout. Vous avez un teint oriental, mais je ne l'ai jamais... Lady Kingsfold.

Et, il se mit à radoter, faisant un panégyrique de la beauté des blondes, et se mettant à rire de l'absurdité de Lady Kingsfold, s'imaginant qu'on ne voyait pas son maquillage.

— Je crois que je vais monter chez moi, murmura Déborah en regardant Joé. Nous dînerons tout à l'heure.

— Vous devez être très fatiguée, lui dit-il doucement.

— Fatigué, répéta sir Arthur en écho. Oui, je suis fatigué de cet endroit. Vous pouvez le dire. Personne à voir, ni à qui parler. Je suis plus à l'aise depuis que Wilson s'occupe de moi. C'est un type épatant! Je me rappelle, Déborah, que vous vouliez le faire flancher à la porte, mais jamais je n'aurais retrouvé son pareil! Les domestiques doivent faire leur « gratte », et c'était une idée de petite bourgeois de renvoyer un domestique pour une bêtise de ce genre. Que je n'en entende plus parler. J'en ai une chance que Wilson m'ait pris en mains et m'ait remis sur pied!

Wilson jeta à Joé un regard de triomphe, que cet homme garçon ne vit ni ne comprit. Il ne prenait pas la peine d'écouter les divagations de Sir Arthur. Il ne pensait qu'à Liliane et à sa détresse.

— Maintenant que j'ai vu le général, dès que j'aurai mangé un morceau, dit-il à Déborah j'irai retrouver ma femme par un train de nuit, qu'en pensez-vous? Sir Arthur va se remettre, comme le pensaient les médecins.

(A suivre)